

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 22 mars 2016

Convocation du 11 mars 2016

Le Conseil municipal de Sassangy s'est réuni le mardi 11 mars 2016 à 20 heures 30, dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe L'HUILLIER, Maire.

Etaient présents : Mme CHEMARIN LEUTHREAU DAMBLEVE BOIVIN PEUCHMAURD MM L'HUILLIER BERTHENET GARNIER FLESCH LERAY

Etait excusé: Mme MORAND

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 09 février 2016,

Le maire demande à ajouter à l'ordre du jour :

Approbation du plan de désherbage

Renouvellement du marché de transport scolaire

Le conseil municipal accepte.

Vote du compte administratif et du compte de gestion de l'année 2015

Le compte de gestion dressé par le comptable de la commune et le compte administratif de l'année 2015 sont adoptés à l'unanimité par 9 voix pour. Ils font ressortir les résultats suivants :

- **Excédent de fonctionnement :** 19 247.08 €
- **Excédent d'investissement** 14 489.95 €

Affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2014

L'excédent de la section fonctionnement de l'année 2015 d'un montant de 19247.08€ est reporté en totalité au compte 002 de la section de fonctionnement.

Vote des taux d'imposition 2016

Les taux des taxes directes locales ne sont pas augmentées pour cette année, ils restent fixés à :

Taxe d'habitation : 9.40 %
Taxe foncière bâtie : 8.65 %
Taxe foncière non bâtie : 35.15 %

Vote du budget primitif 2015

Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget qui s'équilibre en dépenses et recettes à :

Section de fonctionnement : 155 033 €

Section d'investissement : 24 065 €

Devis extincteurs

Le conseil municipal ne prend de décision par manque d'information.

Informations rallye de la Côte Chalonnaise et 8^{ème} trail de Bourgogne

Le rallye passera sur la commune le 10 juillet 2016. L'accès à Sassangy par les Montots est maintenu.

Le trail du Mont Avril passera à Lys, le 24 avril 2016.

Approbation du plan de désherbage

Le conseil municipal approuve le plan de désherbage présenté par le bureau AGROTIS, par 8 voix pour et 2 absentions.

Renouvellement du marché de transport scolaire

Le marché du transport doit être renouvelé à compter du 01 septembre 2016.

Le maire de Fley demande s'il est possible de mutualiser le transport scolaire des enfants de sa commune avec Savianges, Cersot et Sassangy. Il nous fera part de sa décision après la réunion de son conseil municipal.

Le conseil municipal ne s'oppose pas à cette demande à condition que les horaires du trajet actuel ne soient pas modifiés.

Le site internet de la commune peut être consulté à cette adresse : www.sassangy.fr

Les membres du conseil municipal,